

Cote du document: EB 2021/134/R.62/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 26 a)  
Date: 24 janvier 2022  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Rapport de situation sur la contribution du FIDA au Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires**

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Satu Santala**

Vice-Présidente adjointe  
Département des relations  
extérieures et de la gouvernance  
téléphone: +39 06 5459 2142  
courriel: s.santala@ifad.org

##### **Christine Ciccone**

Conseillère spéciale principale pour le Sommet  
sur les systèmes alimentaires  
téléphone: +39 06 5459 2105  
courriel: c.ciccone@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-quatrième session  
Rome, 13-16 décembre 2021

---

Pour: **Information**

## **Table des matières**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Sigles et acronymes</b>  | <b>ii</b> |
| <b>I. Contexte</b>  | <b>1</b>  |
| <b>II. Contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires</b>   | <b>1</b>  |
| <b>III. Informations actualisées sur la contribution financière<br/>du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires</b> | <b>4</b>  |
| <b>IV. Perspectives</b>   | <b>5</b>  |

## **Sigles et acronymes**

FAO                    Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

## I. Contexte

1. Le Secrétaire général a organisé les 23 et 24 septembre 2021, pendant la semaine de haut niveau de la 76<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Sommet sur les systèmes alimentaires (ci-après, le Sommet). Ce sommet constituait un appel à agir décisif dans le contexte de la Décennie d'action instaurée pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Point d'orgue d'un processus mondial inclusif de deux ans, le Sommet a abouti à la prise d'engagements concrets par des chefs d'État, des gouvernements et d'autres dirigeants, et a suscité dans le monde entier un intérêt nouveau pour la transformation des systèmes alimentaires.
2. Le Pré-Sommet, qui s'est tenu à Rome du 26 au 28 juillet 2021, a permis aux parties prenantes de participer à plus de 50 séances et activités expliquant ce qui avait déjà été fait et esquissant les actions et les engagements futurs.
3. Les trois organismes ayant leur siège à Rome – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA et le Programme alimentaire mondial – ont joué un rôle moteur lors du Pré-Sommet et du Sommet, épaulant pleinement le Cabinet de la Vice-Secrétaire générale et le Secrétariat du Sommet. Ils affirmeront leur important rôle de coordination, notamment au sein de l'ensemble du système des Nations Unies, en dirigeant conjointement le mécanisme de suivi du Sommet à l'échelle du système. Ce mécanisme s'appuiera sur l'ensemble des capacités du système des Nations Unies et mobilisera une grande partie des parties prenantes pour parvenir à une transformation collective des systèmes alimentaires. Les ressources internes et l'avantage comparatif de chaque organisme sis à Rome seront ainsi mis à profit en vue de la transformation des systèmes alimentaires.
4. Pendant le processus du Sommet, le FIDA a été un ardent défenseur des populations rurales pauvres, notamment en sa qualité d'organisme référent des Nations Unies pour la piste d'action n° 4 (Promouvoir des moyens de subsistance équitables), et du fait des activités qu'il a menées en lien avec le levier de changement portant sur la finance et avec le Réseau des champions. À l'instar des autres organismes ayant leur siège à Rome, le Fonds a été membre du Comité consultatif, de l'Équipe spéciale des Nations Unies et du Groupe informel des amis du Sommet sur les systèmes alimentaires, dont les bureaux sont à Rome.
5. Le présent document donne un aperçu des activités menées par le FIDA en lien avec le Sommet depuis le dernier rapport de situation écrit, soumis au Conseil d'administration en avril 2021. Il décrit la marche que le FIDA prévoit de suivre en interne et en externe, au titre des activités de suivi associées aux résultats du Sommet. Le FIDA attend avec intérêt les indications que le Conseil d'administration continuera de lui prodiguer tout au long de ce processus.

## II. Contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires

6. **Contexte.** Le FIDA a tiré profit des orientations données par le Conseil d'administration sur la base des rapports d'avancement ci-après, relatifs à la contribution du FIDA au Sommet:
  - i) Cent vingt-neuvième session: rapport du Président sur la contribution financière proposée au Sommet sur les systèmes alimentaires;
  - ii) Séminaire informel (7 octobre 2020): séminaire organisé en vue d'inciter les États membres du FIDA et CARE à entamer au plus vite la réflexion sur la piste d'action n° 4;
  - iii) Cent trente-deuxième session: rapport de situation sur les progrès accomplis et les principales activités menées jusqu'à cette date;

- iv) Séminaire informel (22 avril 2021): séminaire organisé dans le but de fournir des informations supplémentaires au Conseil d'administration et de favoriser sa participation;
  - v) Cent trente-troisième session: point oral aux États membres pour leur communiquer des informations sur les résultats du Pré-Sommet, la tenue prochaine du Sommet et la suite qui serait donnée à celui-ci;
  - vi) Journées de réflexion du Conseil d'administration (8 octobre 2021): informations actualisées sur la suite donnée par le FIDA au Sommet présentées aux membres pour leur donner une première idée de la façon dont le FIDA concrétiserait sur le terrain les résultats du Sommet;
  - vii) Cent trente-quatrième session: le présent document, accompagné du rapport des Journées de réflexion du Conseil d'administration<sup>1</sup>, constitue le rapport de situation définitif relatif au Sommet soumis au Conseil en 2021.
7. **Pré-Sommet.** Le Pré-Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires s'est tenu du 26 au 28 juillet à Rome, avec la participation, soit en présentiel soit en ligne, de représentantes et représentants des États membres, d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales, d'établissements universitaires et d'institutions des Nations Unies, entre autres.
  8. Le FIDA a joué un rôle de premier plan dans le Pré-Sommet dans l'organisation de plusieurs débats et séances et la participation aux discussions. Pendant la réunion, le Fonds a réitéré sa détermination à parvenir à la transformation des systèmes alimentaires et à la prise d'engagements concrets répondant aux besoins des ruraux pauvres et des personnes risquant particulièrement d'être laissées de côté. Le Président du FIDA a été invité à prononcer une déclaration liminaire au début de nombreuses séances du programme officiel, notamment les séances plénières d'ouverture et de clôture, la séance dirigée par les exploitants agricoles, le débat sur les priorités du secteur privé, et la séance sur les approches de suivi et d'examen.
  9. Le Pré-Sommet a aussi constitué une plateforme efficace s'agissant de mettre en avant le rôle que jouent les banques publiques de développement pour catalyser l'investissement public et privé en faveur des systèmes alimentaires. Le FIDA a organisé une manifestation intitulée « Mobiliser plusieurs milliers de milliards – Financer avec un réel impact grâce au levier décisif des banques publiques de développement », qui a jeté les bases nécessaires à l'émergence de la coalition sur les banques publiques de développement.
  10. En sa qualité d'organisme référent pour la piste d'action n° 4, le FIDA a aidé CARE à organiser une session intitulée « Promouvoir des moyens d'existence équitables dans les systèmes alimentaires afin de ne laisser personne de côté ». De plus, l'Ambassadrice de bonne volonté du FIDA, Sabrina Elba, a participé en présentiel au Pré-Sommet pour appeler, lors de la manifestation officielle consacrée au levier de changement en matière d'égalité femmes-hommes, à un accroissement des financements en faveur des femmes et des filles résidant en milieu rural. Elle a aussi participé à d'autres événements à haute visibilité comme des interviews sur les médias, une conférence de presse ou des réunions avec des représentantes et représentants de gouvernement.
  11. En outre, le FIDA a organisé au cours de la semaine précédant le Pré-Sommet et pendant celui-ci, plusieurs réunions connexes portant sur divers éléments clés des systèmes alimentaires (notamment, le pastoralisme itinérant, le point de vue des petits producteurs ruraux et des petits entrepreneurs agricoles des zones rurales, les peuples autochtones, l'égalité femmes-hommes et les jeunes). Plantant le décor

<sup>1</sup> Le rapport synthétise les débats tenus pendant les Journées de réflexion du Conseil d'administration après la présentation du document intitulé « Informations à l'intention du Conseil d'administration concernant la suite donnée par le FIDA aux résultats du Sommet sur les systèmes alimentaires ».

pour les débats, une réunion consacrée au Rapport sur le développement rural a été organisée au cours de la semaine précédant la tenue du Pré-Sommet.

12. Le temps fort du Pré-Sommet a été l'annonce du lancement de huit nouvelles coalitions à l'occasion du Sommet sur les systèmes alimentaires: 1) sur l'action pour la nutrition et l'élimination de la faim; 2) sur les repas scolaires, notamment utilisant la production locale; 3) sur les pertes et gaspillages de nourriture; 4) sur l'agroécologie et les systèmes d'élevage et d'agriculture durables; 5) sur les aliments d'origine aquatique et les aliments « bleus »; 6) sur le travail décent et des revenus et salaires décents; 7) sur la résilience; 8) sur les moyens de mise en œuvre: finance, innovation et technologie, données et gouvernance. Les parties prenantes ont confié au FIDA un rôle de chef de file dans la coalition sur le travail décent et des revenus et salaires décents ainsi que dans le volet de la coalition n° 8 relatif aux banques publiques de développement.
13. **Sommet.** Le Sommet lui-même a donné lieu à des interventions de représentantes et représentants de plus de 158 chefs d'État et de gouvernement et à la participation des principaux partenaires qui se sont mobilisés et ont apporté leur contribution tout au long du processus du Sommet. Le FIDA a été largement salué tout au long du Sommet par un certain nombre d'orateurs, lesquels ont mentionné le Fonds comme un allié de leurs coalitions ou comme un partenaire essentiel des dialogues menés au niveau national.
14. Le Président du FIDA a participé avec les autres chefs de secrétariat des organismes ayant leur siège à Rome à la séance intitulée « Promouvoir la vision et l'élan créé à l'horizon 2030 ». Dans son [discours](#), repris sur les médias et les réseaux sociaux, le Président a souligné qu'il fallait continuer à donner la priorité aux personnes pour lesquelles le FIDA œuvrait, et a déclaré que le succès du Sommet se mesurerait à l'aune du comblement du déficit de financement et de la concrétisation des engagements sur le terrain. L'élan n'a pas faibli pendant les jours qui ont suivi le Sommet, grâce notamment à l'Ambassadrice de bonne volonté du FIDA, Sabrina Elba, qui a fait entendre le message du Fonds à l'occasion du concert de 24 heures organisé par Global Citizen.
15. Au cours du Sommet, les coalitions dont le FIDA est le chef de file ont été présentées dans deux brèves vidéos faisant toutes les deux apparaître le Président et les principaux partenaires: [Travail décent et revenus de subsistance](#), en collaboration, produite en collaboration avec CARE et l'Organisation internationale du Travail en tant que co-chefs de file, et [Banques publiques de développement](#), où interviennent également l'Agence française de développement, la Cassa Depositi e Prestiti et Fideicomisos Instituidos en Relación con la Agricultura.
16. En marge du Sommet et de l'Assemblée générale des Nations Unies, le FIDA a rendu publics le [Rapport sur le développement rural](#) et un rapport intitulé « [Les dialogues à l'antenne: à l'écoute des populations rurales](#) »<sup>2</sup>, qui synthétise les résultats des conversations que le FIDA a menées en partenariat avec Radios rurales Internationales. Cette initiative, soutenue par Vision Mondiale Canada, a permis à des habitants des zones rurales du Burkina Faso, du Ghana, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie de partager au monde leurs préoccupations et leurs solutions. Le rapport et la [manifestation connexe](#), de même qu'une [foire aux questions sur les dialogues à l'antenne](#) et plusieurs [récits d'histoires vécues](#) ont été largement couverts par les médias et repris sur les réseaux sociaux. Compte tenu du succès du projet pilote mené avec Radios Rurales Internationales, le FIDA envisage d'étendre cette activité à autant de pays que possible.
17. La publication du [Rapport sur le développement rural](#) a donné lieu à la formulation de recommandations concernant les mesures concrètes à prendre pour transformer les systèmes alimentaires. La [manifestation de lancement](#), le [microsite](#), les [vidéos](#),

<sup>2</sup> Pour accéder au site du FIDA « Parole aux ruraux », cliquer [ici](#).

un poste de blog donnant un [aperçu du rapport](#), et la couverture importante assurée par les réseaux sociaux et [certains médias de premier plan](#) ont donné au FIDA la certitude que son rôle de « meneur de la réflexion » sur la transformation des systèmes alimentaires a fait l'objet d'une communication importante tout au long du processus du Sommet.

18. **Visibilité du FIDA.** Ces initiatives, entre autres, ont permis au FIDA de jouir d'une bonne visibilité à l'échelle mondiale aussi bien pendant le Sommet que lors d'activités connexes. Par exemple, l'envoi de notifications poussées sur les réseaux sociaux mondiaux du FIDA pour le lancement de la collaboration avec Radios Rurales Internationales, la présentation du Rapport sur le développement rural et le Sommet sur les systèmes alimentaires, ont permis d'atteindre potentiellement plus de 1,4 million de personnes, de susciter 124 605 interactions et de comptabiliser 1 million de visions des vidéos, grâce à des activités organiques et payantes.
19. Le Sommet s'est conclu par la publication de [la déclaration d'action du Secrétaire général](#) à laquelle le FIDA a contribué et a apporté son appui, notamment pour faire en sorte que le document accorde une place de choix aux petits exploitants ruraux et au rôle des services financiers dans la transformation. La déclaration d'action insiste sur le rôle important joué par les institutions financières internationales dans la mise en œuvre des feuilles de route nationales et sur la nécessité de modifier les modalités de financement pour garantir l'obtention de résultats durables. Elle met aussi l'accent sur le fait qu'il faut continuer à associer les agriculteurs à ce processus. La déclaration fait état des cinq domaines d'action (Nourrir toutes les populations; Stimuler les solutions de production basées sur la nature; Promouvoir des moyens de subsistance équitables, un travail décent et des communautés autonomes; Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et aux stress; Soutenir les moyens de mise en œuvre) qui ont émergé des travaux menés par les équipes des pistes d'action et des leviers de changement et par les coordonnateurs nationaux tout au long de cette année. Le FIDA continuera d'appuyer les activités conduites dans ces domaines d'action.
20. En plus de piloter les travaux de la coalition Banques publiques de développement et de la coalition Travail décent et revenus de subsistance, le FIDA s'est engagé à apporter un appui technique à 14 autres coalitions inscrites dans le registre des engagements. L'institution travaille également avec la Vice-Secrétaire générale et l'équipe du levier de changement portant sur la finance pour déterminer la meilleure façon de faire avancer la coalition sur les moyens de mise en œuvre puisque celle-ci a trait à la structure financière mondiale. Le Fonds collaborera aussi avec les autres organismes ayant leur siège à Rome pour diriger conjointement la structure de suivi qui coordonnera les suites données aux résultats du Sommet, et continuera d'aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre leurs feuilles de route nationales.

### **III. Informations actualisées sur la contribution financière du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires**

21. Au titre d'un don approuvé par le Conseil d'administration en avril 2020, le FIDA a contribué au Fonds fiduciaire du Sommet à hauteur de 1,5 million d'USD. Cette somme couvre les traitements de deux membres de personnel détachés auprès du Secrétariat du Sommet aux classes P-4 et P-5, ainsi que les activités courantes effectuées par le Secrétariat.
22. Outre cette contribution directe, le FIDA a recruté une conseillère spéciale, une cadre employée à titre temporaire, une consultante et un ou une stagiaire, tous affectés au Département des relations extérieures et de la gouvernance et spécifiquement chargés d'assurer la contribution du FIDA au Sommet.

23. En réponse à une demande de l'Envoyée spéciale concernant un appui supplémentaire au Secrétariat du Sommet pour la préparation du Pré-Sommet et du Sommet, le FIDA a recruté une consultante ou un consultant chargé des partenariats qui a travaillé directement avec le chef de cabinet de l'Envoyée spéciale pour faciliter la participation des États membres. Le Fonds a également fourni au Secrétariat du Sommet une contribution d'un montant de 75 000 USD destinée à financer la participation en présentiel de représentantes et représentants des peuples autochtones (six), des producteurs (sept) et des jeunes (huit) au Pré-Sommet.
24. En octobre 2021, le FIDA a nommé une Directrice de la coordination pour les systèmes alimentaires, chargée de diriger la participation du FIDA à la mise en œuvre et au suivi des résultats du Sommet et les activités de coordination connexes.

#### IV. Perspectives

25. **Mécanisme de suivi.** Dans [le résumé de la présidence et la déclaration d'action du Secrétaire général](#), ce dernier a indiqué que « les agences basées à Rome [organismes ayant leur siège à Rome] - [la] FAO, [le] FIDA [et le] PAM - dirigeront conjointement un centre de coordination qui collabore avec et s'appuie sur les capacités plus larges du système des Nations Unies pour soutenir le suivi [du] Sommet [sur les] systèmes alimentaires ». Pour garantir la cohérence des actions menées à l'appui de la bonne exécution des résultats du Sommet, les organismes ayant leur siège à Rome, sous la houlette du Cabinet du Secrétaire général et en concertation étroite avec l'Envoyée spéciale et d'autres experts de renom du système des Nations Unies, ont mis à l'étude les dispositifs de coordination, d'appui et de rapport décrits ci-après. Ces dispositifs ont vocation à favoriser au mieux la transformation des systèmes alimentaires en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en prenant appui sur les contributions du système des Nations Unies, des États membres et d'un large éventail d'acteurs œuvrant dans le cadre des structures et processus déjà en place.
- Le pôle de coordination pour les systèmes alimentaires (ci-après pôle de coordination) fera office de plateforme indépendante clé au sein du système des Nations Unies et sera entièrement consacré à la transformation des systèmes alimentaires dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il remplacera le secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires, dont le mandat arrive à échéance à la fin du mois de mars 2022.
  - En tant qu'entité coordonnatrice et fédératrice, le pôle de coordination aura la mission essentielle de rassembler les connaissances et les compétences requises pour aider les pays à transformer les systèmes alimentaires.
  - Le pôle de coordination centrera son action sur l'exécution au niveau des pays et sera guidé par quatre objectifs stratégiques:
    - i) aider les gouvernements nationaux et les équipes de pays des Nations Unies à accélérer les actions visant à transformer les systèmes alimentaires de sorte à appuyer plus avant la réalisation des objectifs de développement durable;
    - ii) cultiver, élargir et approfondir la dimension inclusive de l'écosystème mondial constitué de multiples parties prenantes œuvrant à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires à tous les niveaux;
    - iii) dans le cadre des objectifs de développement durable, soutenir un discours cohérent, irréfutable et contextualisé sur la transformation des systèmes alimentaires que le système des Nations Unies dans son

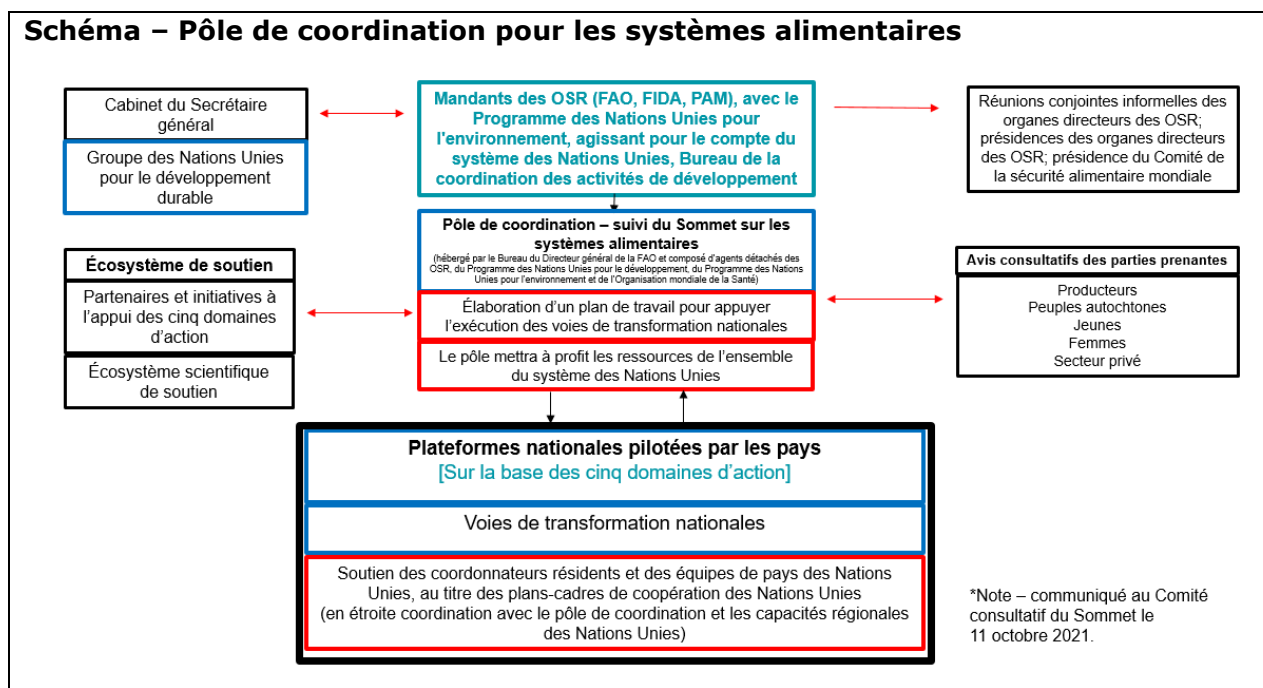


- ensemble et, de manière plus générale, les différentes parties prenantes pourront reprendre à leur compte et développer;
- iv) diriger tous les deux ans un état des lieux mondial sur la transformation des systèmes alimentaires afin de tenir la communauté internationale informée des progrès accomplis.
- Le pôle de coordination n'a pas vocation à :
    - faire doublon avec les fonctions et capacités en place au sein des Nations Unies;
    - devenir un organisme d'exécution ou un point d'entrée;
    - promouvoir ses propres actions en tant qu'entité;
    - mettre en place des dispositifs de rapport contraignants.
  - Pour concrétiser les objectifs stratégiques décrits plus haut, le pôle de coordination exécutera cinq grandes fonctions :
    - i) Il appuiera les dialogues et la mise en œuvre des feuilles de route à l'échelle nationale, en mettant à profit la totalité des capacités du système des Nations Unies, notamment aux niveaux national, régional et mondial, afin de coordonner la fourniture de l'appui technique et stratégique sollicité par les pays.
    - ii) Il mobilisera un écosystème de soutien afin d'aider les plateformes nationales à mettre en œuvre les feuilles de route des pays.
    - iii) Il fera preuve d'un leadership stratégique et éclairé de sorte à attirer l'attention de la communauté internationale sur les thèmes prioritaires à aborder pour la transformation des systèmes alimentaires.
    - iv) Il mènera des actions de communication et de plaidoyer pour véhiculer des messages communs sur les enjeux relatifs aux systèmes alimentaires et accélérer la mobilisation aussi bien des publics techniques et que du grand public;
    - v) Il permettra aux parties prenantes de participer et d'exprimer leurs avis afin que le pôle bénéficie des points de vue d'un large éventail d'entités importantes et auto-organisées.
  - Le pôle de coordination sera constitué d'une équipe agile qui maîtrise le contexte, établit des connexions, diffuse les exemples de réussite et les possibilités, et oriente l'évolution de certains biens publics.
  - Le pôle de coordination assurera un suivi et rendra compte des progrès accomplis pour favoriser les retours d'information et l'amélioration continue par l'intermédiaire de trois types de rapport principaux :
    - un rapport de situation annuel sur les activités du pôle et les résultats obtenus, soumis par l'intermédiaire du Secrétaire général au forum politique de haut niveau pour le développement durable;
    - un rapport de résultats annuel par pays transmis par les coordonnateurs résidents au Secrétaire général et par l'intermédiaire de la présidence du Groupe des Nations Unies pour le développement durable;
    - un rapport complet d'évaluation des progrès, qui rendra compte tous les deux ans des progrès et des enseignements tirés et sera soumis au groupe de contrôle.
  - Le pôle de coordination sera hébergé, pour le compte du système des Nations Unies, au siège de la FAO à Rome, plus précisément au sein du Bureau du Directeur général, et des agents à plein temps seront détachés depuis les

organismes ayant leur siège à Rome et d'autres organismes des Nations Unies. Il s'attachera à conserver une structure et un budget légers et agiles.

- Les mandats des organismes sis à Rome continueront de piloter une structure de suivi à l'échelle du système des Nations Unies. Ils bénéficieront de l'appui du Groupe consultatif de haut niveau des organismes ayant leur siège à Rome et de la participation des responsables du Bureau de la coordination des activités de développement ainsi que de la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui interviendra pour le compte du système des Nations Unies, afin de mettre à profit les orientations et les compétences de l'ensemble du système. Pour garantir un contrôle et une coordination robustes sans recourir à la création de nouvelles structures, ces responsables tiendront deux réunions collégiales par an en amont des réunions conjointes informelles des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome et rendront compte des progrès accomplis dans le suivi du Sommet sur les systèmes alimentaires. En outre, les mandats des organismes sis à Rome consulteront régulièrement les hauts responsables siégeant au sein de leurs organes directeurs respectifs, ainsi que la présidence du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
- L'Envoyée spéciale du Secrétaire général continuera de piloter ce processus jusqu'à la fin de l'année, tandis que le pôle de coordination et les nouveaux dispositifs entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour un déploiement en plusieurs phases. Le secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires sera intégré au pôle de coordination jusqu'en mars 2022.

26. À mesure que l'agencement du pôle de coordination se précisera, le FIDA examinera en consultation avec le Conseil d'administration les mesures supplémentaires à prendre pour assurer un financement et un appui suffisants.



27. **La finance: un levier de mise en œuvre.** Le FIDA travaille avec le cabinet de la Vice-Secrétaire générale pour s'attaquer à la question générale du manque de fonds nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires, qui englobe aussi l'accès des producteurs ruraux et des petits exploitants agricoles aux services financiers. Au moment de la rédaction du présent rapport, les discussions étaient

en cours entre la Vice-Secrétaire générale, le Secrétariat du Sommet et l'équipe du levier de changement portant sur la finance pour préciser le rôle du FIDA et mettre en place un processus permettant d'avancer dans ce domaine.

28. **Participation du FIDA aux coalitions.** Le FIDA continuera d'être le chef de file des travaux ayant trait à la coalition Banques publiques de développement et à la coalition Travail décent et revenus de subsistance. À cet effet, il fera fond sur l'action qu'il mène dans les pays et sur les partenariats qu'il entretient avec les États membres et diverses autres parties prenantes, et veillera à ce que les réalisations de l'année passée poursuivent leur progression. À mesure que les travaux de ces coalitions avanceront, le FIDA communiquera avec le Conseil d'administration afin de recevoir ses indications. La coalition Travail décent et revenus de subsistance est axée sur la justice économique et sociale et le droit de tous les acteurs des systèmes alimentaires à accéder à une alimentation suffisante et nutritive. La coalition repose sur deux grands axes: i) la notion de travail décent, en lien notamment avec les droits des travailleurs, le plein emploi productif, la protection sociale et le dialogue social; ii) l'objectif consistant à faire en sorte que tous les revenus et salaires soient décents dans les systèmes alimentaires.
29. Pour concrétiser l'action de la coalition, le FIDA, l'Organisation internationale du Travail et les principales parties prenantes (CARE, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et le Mécanisme du secteur privé) rassemblent les résultats des consultations de parties prenantes réalisées avant la tenue du Sommet et s'emploient à définir précisément les fonctions de la coalition (coordination, sensibilisation, partage des connaissances et des résultats scientifiques, etc.). Le FIDA pilote également la mise en place d'une structure de gouvernance solide comportant un comité consultatif et des responsables de groupes de travail. Une stratégie de mobilisation des parties prenantes qui s'adresse aux États membres, aux entreprises privées, aux organisations de la société civile, aux établissements universitaires et aux autres acteurs pertinents aux niveaux national, régional et international, est en cours de conception.
30. Sur la base de ces travaux préparatoires, le FIDA appuiera, fin 2021, l'élaboration d'un cadre d'exécution faisant apparaître les engagements et les activités essentielles de la coalition. Actuellement, les engagements de la coalition sont les suivants: i) améliorer la collecte de données relatives aux moyens d'existence dans les systèmes alimentaires; ii) institutionnaliser les droits des travailleurs et les autres droits humains dans les systèmes alimentaires aux niveaux transnational et international; iii) améliorer la gouvernance et les cadres institutionnels du marché de l'emploi; iv) renforcer l'organisation et le dialogue social sur les lieux de travail; v) assurer l'accès à la protection sociale; vi) promouvoir l'emploi décent dans les systèmes alimentaires en mettant l'accent sur l'accès des jeunes à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité; vi) accélérer la mise en place des mesures visant à ce que tous les revenus et salaires soient décents dans les systèmes alimentaires. En 2022, la coalition pilotera le cadre de mise en œuvre, et surveillera et suivra les activités.
31. **Les banques publiques de développement.** La plateforme des banques publiques de développement pour des systèmes alimentaires verts et inclusifs a été officiellement créée le 20 octobre, à l'occasion du deuxième Sommet Finance en commun<sup>3</sup>. Elle vise à contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de l'Accord de Paris, et est ouverte à tous les membres qui partagent cette vision et cette ambition, notamment en lien avec les changements climatiques. La plateforme s'appuie sur un groupe de banques publiques de développement partenaires (nationales, régionales et internationales) qui défendent les mêmes valeurs et peuvent se prévaloir d'une forte présence nationale.

<sup>3</sup> Au cours duquel [un communiqué commun](#) entériné par 13 banques publiques de développement a été publié.

32. Jusqu'à la fin de l'année 2021, le FIDA et ses partenaires continueront d'aider le groupe de travail sur les banques publiques de développement à mobiliser des experts qui contribueront à la conception de services (assistance technique, partage des connaissances, appui aux innovations) et travailleront sur la gouvernance et les aspects financiers. En 2022, la plateforme des banques publiques de développement devrait commencer à fournir des services à ses membres. Compte tenu de la diversité des besoins et des mandats des banques publiques de développement, les services seront adaptés à chacune. Le FIDA continuera à mener des actions de sensibilisation afin de mobiliser de nouveaux membres, et il contribuera au renforcement de la coordination entre donateurs aux fins de la collecte de ressources. Les préparatifs du prochain Sommet Finance en commun, qui sera accueilli par la Banque africaine de développement, s'appuieront sur les principaux résultats de la deuxième édition et sur l'évolution du processus.
33. Le FIDA apporte également son appui aux coalitions suivantes:
- i) [Des systèmes alimentaires résilients au changement climatique pour tous au-delà de 2030](#)
  - ii) [Une coalition pour la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie](#)
  - iii) [Coalition Faim Zéro](#)
  - iv) [La nourriture n'est jamais gaspillée Coalition](#)
  - v) [Proposition de coalition pour les aliments bleus/aquatiques](#)
  - vi) [La coalition sur les repas scolaires: nutrition, santé et éducation pour chaque enfant](#)
  - vii) [Faire fonctionner les systèmes alimentaires pour les femmes et les filles](#)
  - viii) [50x2030 Un partenariat pour l'initiative Data Smart](#) (Initiative 50x2030, FAO, Banque mondiale, FIDA)
  - ix) [Autonomiser les petits exploitants grâce à des écosystèmes numériques renforcés](#)
  - x) [Coalition sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones](#)
  - xi) [Coalition pour des systèmes alimentaires territoriaux durables](#)
  - xii) [Réseau de financement et d'investissement des petits exploitants et des agro-PME \(SAFIN\)](#) [engagement en faveur du SAFIN 2.0 (mené par le SAFIN)]
  - xiii) [Déclaration d'action – Petits agriculteurs et agriculteurs familiaux](#)
  - xiv) [Alliance pour l'action alimentaire](#)
34. **Appui du FIDA au niveau des pays**<sup>4</sup>. Pour les organismes ayant leur siège à Rome, la transformation des systèmes alimentaires et la réalisation des objectifs de développement durable passent par la collaboration de l'ensemble des institutions des Nations Unies et la participation directe des pays aux niveaux régional, national et local. Le FIDA estime quant à lui que le meilleur moyen de parvenir à ces résultats est la mise en œuvre des feuilles de route nationales au niveau des pays.
35. Lorsqu'il s'efforcera de concrétiser les résultats du Sommet, le principal souci du FIDA sera de faire en sorte que les solutions adoptées et les suites données soient prises en main et dirigées par les pays eux-mêmes. Le Fonds fournira un appui aux gouvernements dans le cadre de son action à l'échelle nationale et de son appui à la mise en œuvre des feuilles de route nationales, grâce à son programme de prêts

<sup>4</sup> Pour en savoir plus, veuillez consulter le document soumis au Conseil d'administration pendant ses journées de réflexion d'octobre 2021, intitulé « [Informations à l'intention du Conseil d'administration concernant la suite donnée par le FIDA aux résultats du Sommet sur les systèmes alimentaires](#) ».

et dons. Ses programmes d'options stratégiques pour les pays lui serviront de principaux points d'entrée pour déterminer les synergies et œuvrer en étroite coordination avec les pouvoirs publics afin de répondre à leurs besoins. S'agissant des pays dans lesquels un programme d'options stratégiques pour le pays est en cours, le FIDA veillera, au moment des examens annuels et de l'examen à mi-parcours, à promouvoir l'harmonisation avec la feuille de route nationale élaborée par le pays. En partenariat avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, le Fonds appuiera aussi l'intégration des feuilles de route nationales et de la suite globalement donnée aux résultats du Sommet dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Il s'efforcera en outre de tirer parti des nouveaux instruments de financement comme le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne et les opérations non souveraines, et de privilégier les activités d'appui hors prêts, notamment la concertation sur les politiques, afin de créer les conditions propices à l'obtention de résultats durables.